

TERMES DE REFERENCE

Pour le recrutement d'un SPECIALISTE EN PASSATION DE MARCHES

1. CONTEXTE

CLEAR (*Center for Learning on Evaluation And Results*) est une initiative mondiale lancée en 2010 par un consortium de bailleurs - y compris la Banque Mondiale. Elle regroupe six (6) Centres régionaux investis du mandat de promouvoir l'utilisation des "évidences" pour améliorer l'efficacité des politiques publiques et des programmes dans les pays du Sud. Le réseau est gouverné par un *Hub* placé sous l'autorité du Groupe Indépendant d'Evaluation (IEG) logé au siège de la Banque Mondiale à Washington.

CLEAR a rejoint en 2020 un partenariat encore plus large dénommé "Global Evaluation Initiative (GEI)". Le GEI entend jouer un rôle de catalyseur, en rassemblant les acteurs, les expertises clés et les ressources disponibles aux niveaux local, régional et mondial pour améliorer les modèles de gouvernance des pays en développement. En tant que partenaire de mise en œuvre du GEI, les Centres CLEAR déploient une stratégie ambitieuse visant à soutenir le développement des systèmes et des capacités nationales de Suivi & Evaluation (S&E) dans leurs pays d'intervention à travers (i) le renforcement des cadres et dispositifs institutionnels de S&E, (ii) la formation d'une masse critique de professionnels compétents, (iii) la génération et la dissémination des connaissances, et (iv) la promotion de l'utilisation des résultats des évaluations pour informer l'apprentissage organisationnel, la responsabilité et la prise de décision. Cela contribue à créer les conditions pour la mise en œuvre de politiques publiques pertinentes et efficaces, cohérentes avec les agendas nationaux de développement et les Objectifs de développement durable (ODD).

Le Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG), basé à Dakar au Sénégal, a été retenu pour abriter le centre régional de CLEAR de l'Afrique francophone (CLEAR FA) depuis 2012. Le CESAG est un Etablissement Public International d'enseignement supérieur créé en 1985 et spécialisé dans la formation, le conseil et la recherche en gestion. Depuis 1996, le CESAG est placé sous la tutelle de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour le compte des Etats de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Dans le cadre de la mise en œuvre de CLEAR, le CESAG a reçu un financement initial de CLEAR (P132789, pour USD 268 970, clôturée le 30 mai 2016) et un fonds parallèle IDF de la région Afrique (P126603, USD 995 790, clôturée le 10 novembre 2015). L'objectif de ce

premier financement était de mettre en place institutionnellement le Centre CLEAR FA et de renforcer ses propres capacités, tout en offrant une gamme de services spécifique à des clients stratégiques ciblés. Ce premier financement a été clôturé en 2016. Le CESAG a par ailleurs bénéficié en 2018 d'un second financement de CLEAR (P160703, pour USD 1,337,000) destiné à mettre en œuvre la stratégie inspirée de la politique globale de CLEAR pour sa phase 3 (2018 – 2020). Ce Grant, a permis au Centre d'affiner ses domaines stratégiques et ses processus de mise en œuvre tout en continuant à développer et offrir un large éventail de produits et services de haute qualité à des clients stratégiquement sélectionnés. Ce Grant a clôturé en 2021.

Le CESAG bénéficie d'un nouveau financement de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre par CLEAR FA d'un ambitieux programme d'activités entrant dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau partenariat mondial GEI. La Stratégie de passation de marchés pour le développement du projet (PPSD) a été déjà préparée, de même qu'une ébauche de plan de passation des marchés. Les présents termes de référence (TDR) sont élaborés pour définir le contenu de la mission ainsi que le profil du Spécialiste en passation de marchés qui sera chargé d'appuyer à temps partiel l'équipe du projet.

2. MISSIONS ET RESPONSABILITÉS

Pour la mise en œuvre du projet « Evaluation Capacity Building in Francophone Africa » dans le cadre du GEI, le CESAG souhaite faire appel aux services d'un expert pour occuper à temps partiel le poste de Spécialiste en Passation de Marchés (SPM).

Sa mission consiste à appuyer le Coordonnateur de CLEAR FA et les autres membres de l'équipe dans la préparation des documents de passation de marchés. Il est chargé notamment d'instruire les documents contractuels conformément aux procédures de la Banque mondiale, du Code des marchés publics et du Manuel de gestion du Projet.

Le SPM réalisera sa mission sous l'autorité du Coordonnateur de CLEAR FA. Il travaillera en étroite collaboration avec toutes les structures parties prenantes du Projet.

Le SPM aura à réaliser les tâches ci-après.

- Mise à jour régulière du Plan de passation de marchés (PPM) du projet dans STEP conformément à la stratégie de passation des marchés (PPSD) ;
- Revue des termes de référence des consultants, préparés par les autres membres de l'équipe de gestion du projet ;
- Revue qualitative des dossiers d'appel d'offres afin de s'assurer de leur conformité aux procédures applicables au projet ;
- Suivi de la réception et de la conservation des offres de toute nature (prestations intellectuelles, fournitures de biens, offres de travaux, réponse à un appel à candidatures, etc.) ;
- Suivi ou participation, selon le cas, au processus d'évaluation des offres ;
- Préparation des projets de contrats conformément aux procédures applicables au projet ;

- Participation aux séances de réception des biens et travaux ;
- Classement et archivage physique et électronique des documents de passation des marches ; mise à jour régulière des dossiers dans STEP.
- Renforcement des capacités en passation des marches des commissions et cellule de passation des marches et autres parties prenantes du projet.
- Toute autre tâche confiée par le Coordonnateur de CLEAR FA ou son adjoint et en rapport avec la passation des marchés et des contrats pour le projet.

3. PROFIL & EXPERIENCE

Le Spécialiste en passation des marches devra :

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures en gestion, commerce, droit, finance (Bac + 4 ans minimum) ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir au minimum dix (10) ans d'expérience en préparation de documents, ou comme membre d'une commission/cellule de passation de marchés dans le secteur public, privé, parapublic, les projets de développement ou avoir assumé des responsabilités similaires ;
- Avoir connaissance du nouveau règlement de la passation des marchés de la Banque mondiale ;
- Avoir une bonne pratique des logiciels courants (Word, Excel, PowerPoint...) ;
- Avoir une intégrité professionnelle et des aptitudes à travailler en équipe et sous pression ;
- Avoir un sens des relations humaines ;
- Avoir travaillé dans un projet financé par la Banque mondiale serait un atout ;

4. EXIGENCES DU POSTE ET DURÉE DU CONTRAT

Le SPM sera recruté en qualité de consultant à temps partiel pour appuyer le Chef de projet et les autres membres de l'équipe dans la mise en œuvre du projet. Il/elle aura à collaborer avec les autres experts du projet, y compris ceux au niveau des structures de mise en œuvre et partenaires du projet.

La mission sera à temps partiel pour un volume de travail estimé à trois (03) homme/jour par mois, sur une période étalée sur un (1) an. Cette période pourra être renouvelée en fonction de la durée du projet et du besoin de la mission et le cas échéant, après une évaluation jugée satisfaisante des performances de l'auditeur interne.

Le contrat du SPM sera assorti d'une période d'essai de 3 mois.

Le poste est basé à Dakar, au Sénégal.

Il exige :

- d'être méthodique et rigoureux dans le traitement des dossiers ;
- d'avoir une bonne capacité de rédaction et de synthèse ;
- d'être de bonne moralité, discret et discipliné.

La date souhaitée pour la prise de service est : **immédiate**.

5. CRITÈRES DE PERFORMANCE

L'efficacité et les performances du SPM seront mesurées en fonction notamment :

- De la qualité des documents et du respect des procédures de la Banque mondiale en matière de passation des marchés ;
- Du respect du Code des marchés publics du Sénégal et des procédures du Manuel de gestion du projet ;
- De l'optimisation des ressources du Projet et du respect des échéances de remise des rapports et autres documents portants sur la passation des marchés.
- De la régularité du classement et de l'archivage des documents de passation des marchés dans STEP.

6. CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter :

- Un curriculum vitae détaillé et actualisé (maximum 3 pages), veuillez préciser trois (03) personnes à contacter pour références professionnelles (nom, fonction, téléphone, email) ;
- Une Lettre de motivation ;
- Les certificats de travail et lettres de recommandation.

Merci de faire parvenir votre dossier **au plus tard le 03 novembre 2022 à 17h00 GMT** par courriel uniquement, adressé au Coordonnateur du Projet CLEAR FA à :

rh.clear@cesag.edu.sn

En mentionnant en objet du courriel : « **Candidature au poste de SPM_votre nom et prénom** ».

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.